

Montréal, le 26 mars 2015

Par dépôt électronique (SDÉ)
et par courriel

M^e Guy Sarault
BISSONNETTE FORTIN GIROUX
490 Laviolette
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2T9

Objet : Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficacité par le distributeur et le transporteur d'électricité
Dossier de la Régie : R-3897-2014

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu, le 24 mars 2015, votre demande visant le report de l'audience relative au rapport d'Elenchus, prévue pour les 27 et, si nécessaire, 28 mai 2015 dans le dossier mentionné en titre à la semaine du 2 au 5 juin 2015.

Malheureusement, en raison des contraintes liées au calendrier réglementaire et de la disponibilité du représentant d'Elenchus, il nous est impossible d'accéder à votre demande de reporter l'audience prévue les 27 et 28 mai 2015.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

c.c. Tous les intéressés